

# Edito du Maire



Chères Chapétoises, chers Chapétois,

Encore une fois les terroristes ont frappé, aveuglément, sans distinction de nationalité, de race, de sexe, d'âge. Quatre-vingt-quatre morts ont été relevés après le passage du camion meurtrier sur la promenade des Anglais, à Nice, ce 14 juillet 2016, jour de Fête Nationale. Des centaines de blessés ont été soignés dans les hôpitaux, dix-neuf d'entre eux sont encore dans un état critique. Je ne peux qu'être abasourdi, incrédule, effaré devant une telle violence préméditée, préparée, exécutée avec sang-froid.

Douze jours plus tard, 26 juillet, à St-Etienne du Rouvray, avec une même préméditation, deux autres terroristes assassinent un prêtre, dans son église alors qu'il célébrait la messe. Autre ignominie. Mais autre symbole fort.

Après les journalistes, représentants de la liberté d'expression, après les policiers, représentants de l'ordre républicain mais protecteurs de notre liberté, les exécutants de l'idéologie Etat Islamique s'en sont pris à un représentant de la religion chrétienne qui est un fondement de notre « culture » occidentale et s'en sont pris à la population civile même, anonyme mais actrice dans l'Etat de droit, dans l'Etat républicain, dans l'Etat de liberté de penser, dans l'Etat de liberté du culte, où nous vivons globalement en occident.

Bien sûr, nous sommes solidaires des familles qui ont perdu un être cher dans les attentats, nous avons une pensée émue pour les victimes mais nous sommes aussi en colère que de tels actes soient perpétrés contre nos valeurs, contre notre civilisation. Depuis le 7 janvier 2015, c'est le 8ème attentat en France. C'est une situation nouvelle pour nous, pour les autorités et je ne peux qu'exprimer mon insistance pour que les responsables de l'Etat sachent adapter les moyens, techniques et humains, pour combattre ce nouveau fléau à la racine. Ce sera long.

La transition n'est pas facile mais je voudrais souhaiter une bonne rentrée à nos élèves de Chapet, à nos enseignants, aux ATSEM, au personnel de cantine, à la dame de cantine et aux animateurs du centre de loisir. Au moment où j'écris ces lignes, 110 enfants sont inscrits à l'école dont 18 en petite section. L'école est un des lieux où les enfants doivent s'instruire à toutes les disciplines, apprendre à vivre en société, apprendre les différences. Avec vous parents, faisons en sorte que nos enfants acquièrent les connaissances sur le monde pour qu'ils sachent vivre ensemble malgré les différences.

Citation de Mirabeau (Essai sur le despotisme - 1776) :

« L'instruction et la liberté sont les bases de toute prospérité humaine ».

Votre Maire, Jean-Louis Francart

# Informations Municipales

En raison des évènements de ces derniers mois, et dans l'impossibilité d'assurer par nos propres moyens une sécurité maximum lors des rassemblements, nous avons été contraints d'annuler certaines manifestations: dans un premier temps, la traditionnelle fête de la Saint Denis et sa brocante les 10 et 11 septembre.

Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure des manifestations.

#### Clôture des listes électorales pour 2016.

En 2017, nous allons voter pour élire le Président de la République, les 23 avril et 7 mai, mais également pour renouveler nos députés, les 11 et 18 juin.

Pour pouvoir voter à Chapet lors de ces 2 scrutins, vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour vous inscrire sur la liste électorale, si ça n'est déjà fait, après il sera trop tard...



#### L'école de Chapet

Comme tous les ans les petits travaux de remise en état du quotidien ainsi que l'entretien des locaux sont scrupuleusement effectués par les services techniques de la commune ou les entreprises mandatées pendant les vacances scolaires. Deux rencontres ont eu lieu entre les élus et le Directeur le 14 mai pour la première et le 7 juillet pour la seconde. Ces réunions ont permis de faire le point sur les besoins ou les demandes de l'école et des familles.

Si nous pouvons apporter des réponses circonstanciées à certaines questions posées au cours du dernier conseil d'école :

- par rapport au revêtement du préau,
- à la vitre cassée à l'entrée de l'école
- la visite d'un responsable pour la maintenance et le contrôle du parc informatique

il reste cependant beaucoup de sujets en suspens :

- la convention d'utilisation du dortoir de l'école doit être réactualisée afin d'être visée par tous
  - la fontaine à eau a été commandée et sera installée sous le préau
- les nouveaux programmes liés à l'apprentissage des langues nécessiteront à plus ou moins long terme l'achat de matériel approprié (demande d'un Tableau interactif)
- le matériel informatique de l'école étant obsolète plusieurs solutions ont été proposées pour renouveler le parc. Il s'agit d'un investissement important pour la commune, différentes solutions sont envisagées et une décision sera prise prochainement.



L'entretien complet des locaux a été réalisé pendant la période estivale, de façon à recevoir les petits Chapétois dans les meilleures conditions possibles à la rentrée.

#### Francine BILLOUÉ

#### ZAC du Mitan et PLU

Après l'entrevue avec le président de la CU GPS&O, Mr TAUTOU, le 31 Mai dernier, nous avons repris nos réunions de travail le 20 juillet. En préparation à cette réunion, GPS&O avait sollicité l'EPAMSA, pour revoir le projet dans l'hypothèse d'un programme d'une centaine de logements (dont 30% de logements aidés), sur un foncier d'environ 5 ha.

L'incidence pressentie sur les équipements amène à penser que l'école ne nécessitera qu'une classe supplémentaire et que le déplacement du foyer rural n'est plus nécessaire dans le cadre du projet.

Les dix autres hectares du secteur du Mitan seront consacrés à l'agriculture de proximité. Des démarches sont en cours auprès de différents partenaires, notamment l'EPFIF et le Département.

Pour le PLU, la commune a réitéré son souhait de finir son élaboration pour la fin de l'année. Un planning a été ébauché pour proposer un arrêt du PLU par le Conseil Communautaire, courant décembre. Cela implique un débat sur le nouveau PADD par le Conseil Municipal en septembre.

Jean-Louis FRANCART

### Fibre et Très Haut Débit.

Réponse de Mr PHILIPPON, Directeur des Relations avec les Collectivités locales des Yvelines société Orange, aux demandes d'information des Elus.

Vous trouverez ci-dessous le courriel du Directeur Départemental des Relations d'Orange quant à la mise en place de la fibre sur Chapet. Il répond aux questions envoyées par notre 1<sup>ère</sup> adjointe, Rosine THIAULT, les 27 Avril, 17 mai et 8 juillet 2016.

#### « Madame le Maire,

Suite à votre courrier du 27 avril 2016 que vous m'avez envoyé à nouveau le 8juillet dernier, je reviens vers vous avec des éléments de réponse.

Je regrette sincèrement du retard pris pour vous répondre.

Concernant l'information, que certains de vos administrés rapportent, au sujet de la présence de la fibre dans les 12 mois sur Chapet, je ne pense pas que cela vienne des services d'Orange, dans la mesure où nous n'avons pas encore validé le budget attribué au déploiement de la fibre sur les Yvelines pour l'année 2017 et que celui-ci ne sera finalisé que dans le dernier trimestre 2016.

Il est donc prématuré de dire que la fibre sera à Chapet dans les 12 mois. Cependant il se peut que ce soit une information émanant d'un autre opérateur qu'Orange, ce que nous ne maitrisons pas bien entendu.

Pour la question concernant l'arrivée de la fibre sur Chapet, notre engagement de fibrer votre commune d'ici à 2020 tient toujours et nous respecterons notre engagement

Je suis désolé de ne pouvoir être plus précis à ce stade, mais soyez certaine que j'ai bien pris en compte les besoins de votre commune lors de nos entrevues à la CA2RS du 13 avril 2015 et en mairie le 15 juin suivant. »

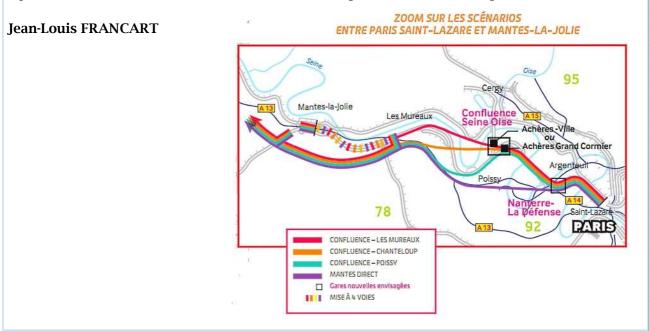
## Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN).

#### Il y a danger pour notre territoire.

Les réunions de concertation vont bon train pour ce qui est du projet de construction d'une nouvelle ligne ferroviaire grande vitesse entre Paris et la Normandie (LNPN).

Dans notre secteur, entre Nanterre et Aubergenville, SNCF Réseau propose quatre « zones de passage » (ZP) dont trois traversent le territoire de Chapet. Pour début 2017, SNCF choisira une parmi ces quatre zones de passage pour ensuite « dessiner » plus précisément le tracé de la ligne au mètre près quasiment et d'en évaluer finement tous les impacts.

Le conseil municipal de Chapet n'a pas attendu et en réunion du 1<sup>er</sup> juillet 2016, il a voté à l'unanimité son opposition aux trois tracés qui passent sur la commune. Le territoire est déjà divisé par l'autoroute A13 à l'Ouest, la future déviation RD154 au Nord Est. Il est inconcevable de rajouter une telle infrastructure sur notre territoire qui sera dénaturé complètement.



## La Maison de la Justice et du Droit



Les maisons de justice et du droit ont été créées par une loi de 1998 afin d'assurer une présence judiciaire de proximité, de concourir à la prévention de la délinquance, apporter une aide aux victimes, garantir aux citoyens l'accès au droit et favoriser les modes alternatifs de règlement des conflits.

Ce sont des lieux proches et accessibles aux usagers qui, en plus d'assurer une présence judiciaire fournissent une orientation et une information sur les droits et les obligations du citoyen. Les services dispensés sont entièrement gratuits et confidentiels : les Maisons de la justice et du droit permettent au public un large accès aux informations juridiques dans le cadre de permanences assurées par des juristes et des professionnels du droit.

Les permanences ont lieu du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 souvent sur rendez-vous. Pour se renseigner sur la prise de rendez-vous : 01 34 92 73 42

MJD - 79 boulevard Victor Hugo - 78130 Les Mureaux

Une permanence juridique a lieu en Mairie de Chapet, le deuxième jeudi du mois de 9h à 12h. Vous pouvez consulter toutes les autres permanences (avocat, psychologue, médiateur...etc) dans un répertoire à l'accueil de la Mairie.

#### Véronique Laborde

# Challenge sécurité routière

Le mercredi 22 juin après-midi a eu lieu la finale du challenge sécurité routière des Deux Rives de Seine.

Les élèves des classes de CM2 préalablement sélectionnés au terme d'une épreuve théorique et d'un parcours pratique à vélo sont venus défendre les couleurs de leurs villes ou villages.

Cette année, comme à l'accoutumée, Chapet n'était pas en reste puisque nous n'avions pas un mais deux représentants : Laurick et Maxime arrivés ex-æquo aux épreuves de pré-sélection. Concentrés et appliqués, ils ont chacun réalisé un très beau parcours chronométré, ponctué de multiples obstacles et difficultés techniques.

Les épreuves terminées, les participants ont tous reçu un cadeau remis par Monsieur Tautou, maire de Verneuil sur Seine et Président de la Communauté Urbaine GPSO pour les remercier de leur participation.

Il les a, en outre, invités à être des « ambassadeurs » de la sécurité routière auprès de leurs copains et copines.

Félicitations les garçons pour cette jolie performance et continuez à être des cyclistes et des piétons responsables...Votre comportement vous honore et nous donne une bonne leçon à nous, parents, qui ne le sommes pas toujours, surtout derrière un volant !!!

# Fête de l'Ecole Partons en voyage !!!!

sécurité routière

Telle est l'invitation lancée ce vendredi 17 juin par les élèves et enseignants de l'école de Chapet...

Tous réunis sous le préau, parents, grands-parents, frères et sœurs, nous attachons nos ceintures et partons pour un tour du monde en 120 minutes...



Du fin fond de la Louisiane en passant par l'Espagne et l'Ecosse ; des sommets du Machu Picchu jusqu'à la Grande Muraille ; des rythmes endiablés du Mexique au Haka d'Océanie, les enfants nous ont transportés en nous offrant un merveilleux spectacle mêlant costumes multicolores, chants et danses.

Celui-ci s'est achevé avec nos tout-petits (classe de petite et moyenne section) qui nous ont emmenés « un peu partout » à la fois. Un fort joli symbole de l'amitié entre les peuples tellement nécessaire en ces temps tourmentés.

Le spectacle a été clôturé par le tirage de la traditionnelle tombola et par la remise d'un livre offert par la municipalité aux élèves de CM2.

Monsieur Le Maire a ainsi pu souhaiter une bonne rentrée au collège aux enfants très émus de quitter leurs maîtresses et maîtres et leur « petite école ».

Un moment de convivialité bien sympathique, organisé par les parents d'élèves, a ensuite réuni parents et enfants dans la bonne humeur malgré la pluie...

.../...

.../...

Alors un très grand merci à tous les enfants, petits et grands....merci de nous avoir fait voyager autour du monde à vos côtés.

Merci également à tous les enseignants, les ATSEM, le personnel communal et tous ceux qui ont œuvré, de près ou de loin, à la réussite de ce beau moment.

Magalie CHALOYARD



## Bois régional de Verneuil : promenade en forêt



L'été n'est pas fini...l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France (AEV), aménageur et gestionnaire du bois de Verneuil (propriété régionale de la Butte de Marsinval), vous invite à une promenade en forêt...

D'une superficie de près de 450 hectares, cet espace boisé constitue un véritable lieu de respiration aux portes de la ville. Un réseau de sentiers permet même aux riverains de rejoindre la gare de Verneuil-sur-Seine depuis le lotissement des Clairières.

Au nord, un itinéraire fléché de 2 kilomètres (soit environ 30 minutes de marche), intitulé « entre landes et forêt » est téléchargeable sur le site de l'AEV www.aev-iledefrance.fr.

Il permet de découvrir, sur une petite superficie, une palette de paysages variés : notamment, dans le bois de la Demi-lune, des landes à Callune, milieu rare et protégé en Île-de-France. Le promeneur appréciera, entre juin et septembre, sa couleur camaïeu de roses...



Non loin de là, toujours sur le même parcours, à proximité du parking de la route D154, un chêne majestueux et vieillissant attirera la curiosité. L'observateur attentif pourra peut-être y surprendre le Grand capricorne, coléoptère de 5 cm de long, qui se nourrit exclusivement de vieux bois. Pour terminer la balade, la clairière située à côté du Bois du plan est idéale : avec son sol sablonneux, elle offre un espace de jeux et de pique-nique privilégié.

Pour l'amateur d'histoire, une halte s'impose cette fois du côté du bois des Cornouillers, au sud du massif, auprès de la stèle inaugurée en juin 2012 : ce monument rend hommage au major Henry William Schurlds, pilote américain dont l'avion, abattu par la Luftwaffe, s'est écrasé à cet endroit, le 19 août 1944.

L'AEV protège et aménage les espaces naturels d'Île-de-France. Outil de la Région, l'Agence des espaces verts est un établissement public qui imagine et organise le territoire pour que, demain, chaque Francilien vive dans un meilleur environnement. Tous les jours, les agents de l'AEV gèrent les forêts et les sites écologiques pour en préserver toute la richesse et protègent les zones agricoles périurbaines. Et parce que sauvegarder les espaces naturels, c'est l'affaire de tous, l'AEV mène des actions de sensibilisation auprès de ses partenaires et des citoyens.

Pour en savoir plus : www.aev-iledefrance.fr





#### La Fête du Centre de Loisirs

Samedi 11 juin dernier, nous avons pu vérifier, s'il le fallait, ce vieil adage : après la pluie vient le beau temps !

En effet, après avoir consciencieusement installé les différents stands de la fête sous un ciel nuageux, tout en espérant une embellie, les courageux parents et animateurs du centre ont dû très rapidement rapatrier la majeure partie du matériel sous le préau la pluie s'étant invitée aux festivités dès l'ouverture au public ..En quelques minutes les nombreux enfants qui arrivaient ont ainsi pu profiter pleinement de tous les jeux d'adresse mis gracieusement à leur disposition .

Des plus petits aux plus grands la participation n'a fait que croître tout au long de l'après -midi :

- -au chamboule -tout
- -au gobe grenouilles
- -au jeu de quilles
- -au jeu de palets
- -à la pêche aux canards ...

C'est avec des regards curieux et émerveillés qu'ils comptaient scrupuleusement leurs points gagnants pour pouvoir enfin acquérir les lots qu'ils convoitaient !

(A noter, nous avons très vite été en panne de drapeaux français, ainsi que de pochettes vignettes aux noms des différentes équipes de *l'euro de foot 2016*!)

Le soleil a enfin fait son apparition et c'est avec joie que les enfants ont pu se rendre dans la structure gonflable!

Un grand bravo aux parents pâtissiers qui nous ont régalés de leurs confections « maison « rapidement dégustées par tous !

Une fois de plus nos félicitations vont au Directeur du centre dont l'implication auprès des enfants pour leur plaisir ne laisse aucun doute!

#### Francine BILLOUE



La ville de Gargenville avec le concours du Conseil Départemental des Yvelines organise le 22<sup>e</sup> salon automnal des peintres, sculpteurs et photographes à la salle des fêtes du 7 au 10 octobre.

Les artistes intéressés peuvent encore s'inscrire jusqu'au 8 septembre pour venir exposer leurs œuvres.

Renseignements auprès du service culturel : 2 place Lili Boulanger 78440 Gargenville.

01 30 42 11 70, culture.a.gargenville@wanadoo.fr.

# Ouverture du Parc du Peuple de l'Herbe







#### Patrimoine des Yvelines

L'ouverture du Parc du Peuple de l'herbe à Carrières-sous-Poissy a eu lieu cet été.

Le 8 octobre prochain, le Département inaugure à Carrières le plus grand parc paysager et récréatif des Yvelines. Sur 113 hectares en bord de Seine, le Parc du Peuple de l'herbe a été aménagé pour mettre en valeur l'espace naturel classé en zone d'intérêt écologique, aussi bien par la diversité de sa flore que de sa faune.

D'un côté, des aménagements ludiques et de loisirs avec des chemins de promenade accessibles à tous, des pontons sur pilotis, des berges de Seine réaménagées, des zones de piquenique ou même des chaises longues.

De l'autre, quelques milliers d'arbres et d'arbustes plantés, des prairies fleuries, une tour à hirondelles, des nichoirs à oiseaux ... De quoi se détendre au milieu de la nature. L'ensemble du Parc est accessible au public.

#### Véronique LABORDE

Nous vous rappelons une date et un événement à retenir :

#### dimanche 16 octobre 2016 à 17 heures

A l'occasion du  $10^{\rm eme}$  anniversaire de l'association « les Musicales de CHAPET » célébré avec le soutien de la Mairie de CHAPET ,

Un concert exceptionnel sera donné en l'église d'ECQUEVILLY par l'ensemble

VIV'HARMONIE (déjà connu et apprécié des chapetois ).

Plus de 30 musiciens vous interprèteront dans le chœur de l'église, un superbe programme choisi conjointement par l'association et le chef d' orchestre, François TOIS.

Pour fêter dignement cet événement , nous vous attendons très nombreux !

#### Francine BILLOUÉ

# Les associations chapetoises vous informent

#### **Nouveautés chez Vital Gym**

Les vacances sont terminées et vive la rentrée en pleine forme.

Pour la conserver, Vital'Gym vous propose différentes activités sportives qui se déroulent au foyer rural de la commune.

- lundi : de 19 h à 20 h *nouveauté* : gym décontratct'avec Christelle

- lundi : de 20 h à 21 h *nouveauté* : gym tonic avec Christelle

- mardi : de 14 h à 15 h gym entretien avec Catherine

- jeudi : de 19 h à 20 h et de 20 h à 21 h deux cours distincts pilates avec Frédérique Les cours sont accessibles à **tous** à partir de 16 ans.

Les nouveaux Chapétois et leurs amis sont cordialement invités à nous rejoindre et Vital'Gym vous conseille d'assister à un cours d'essai aux heures indiquées ci-dessus.

<u>Très important</u>: un certificat médical valable pour la saison 2016/2017 (de Septembre à Juin), est **obligatoire**. Pensez-y rapidement.

La reprise des cours a eu lieu le <u>lundi 12 septembre 2016</u>. Venez nombreux partager avec nous le plaisir de la gym santé.

Danièle TARISIEN secrétaire Membre Comité Directeur 06 18 13 62 10



VITAL' GYM

C'est la rentrée! Venez entretenir votre forme par des cours de fitness ou de stretching le mercredi.

1er cours découverte offert.

♥ Stretching : mercredi de 10h30 à 11h30

🦠 Fitness : mercredi de 20h à 21h30

Vos enfants souhaitent faire de la danse modern'jazz ?

Des cours existent à Chapet!

Venez les tester : nous vous offrons le 1er cours.

♥ Eveil/Initiation (4/6 ans) : mercredi de 17h30 à 18h30

♦ Danse Modern'Jazz (7/13 ans): mercredi de 18h30 à 20h.

Inscriptions : **le samedi 3 septembre de 9h30 à 10h30** au Foyer Rural ou aux heures de cours.

Venez à plusieurs et bénéficiez de l'offre de parrainage : -10 % pour chaque inscription simultanée.

Reprise des cours : mercredi 7 septembre.

Tous les cours sont dispensés au Foyer Rural de Chapet.

Posez toutes vos questions à Cécile Baillard, notre professeur diplômée d'Etat :

06 81 86 62 23 ou par mail echapee.danse@yahoo.fr

#### Sophie GIRAUD



# Les Chapetons

Cette année, la rentrée de l'association se fera le **jeudi 1 septembre 2016 à 9H.** 

Au cours de cette année, nous avons prévu pour les assistantes maternelles une formation de la Croix Rouge « initiation aux premiers secours enfants et nourrissons ». Nous serons également présentes sur la bocante pour collecter des produits pour les bébés ( couches , lait infantile, compotes....) au profit des Restos du Cœur. Venez nombreux, les enfants ont besoin de vous.

#### La Présidente



# Le comité des fêtes





Malgré un temps maussade, vif succès pour notre soirée paëlla du 18 juin dernier:

140 paëllas ont été servies dans une ambiance festive animée par une danseuse flamenco et son guitariste et du DJ pour finir la soirée.

Merci aux chapetois de nous avoir fait confiance pour cette belle soirée et d'être venus aussi nombreux nous encourager.

#### Dates à retenir :

Cross 9octobre

Salon de automne 19 et 20 novembre.

#### Le bureau



# Le Temps Libre

Notre sortie en Champagne du 2 juin à accueilli 32 personnes ravies d'une visite gourmande et instructive de la fabrique du fabuleux " biscuit rose de la maison Fossier " suivie d'un déjeuner avant la balade en petit train dans les vignes de Chamery

A noter: le repas de fin d'année année le 4 décembre au foyer rural

N'hésitez pas à venir rejoindre les joueurs de cartes, rumikub, triomino et autre le mardi à la Renardière à partir de 14 h..

#### Le bureau du Temps Libre

# **Petites Annonces ... Petites Annonces ... Petites annonc**

# AGENDA 10 et 11 septembre 9 octobre Cross de Chapet 10 ème anniversaire des Musicales de Chapet 5 novembre Loto du comité des fêtes 19 & 20 novembre 31 décembre Réveillon du comité des fêtes

La ville de Gargenville avec le concours du Conseil Départemental des Yvelines organise le 22<sup>e</sup> salon automnal des peintres, sculpteurs et photographes à la salle des fêtes du 7 au 10 octobre.

Les artistes intéressées peuvent encore s'inscrire jusqu'au 8 septembre pour venir s'exposer.

Renseignements auprès du service culturel :

2 place Lili Boulanger 78440 Gargenville,

01 30 42 11 70, culture.a.gargenville@wanadoo.fr.

Je prends soin de vos animaux en votre absence (promenades, visites à domicile) semaine et vacances .

tel 0608721363

levoyerjoelle@gmail.com



Le Chapetois - Septembre 2016 - Mairie de Chapet. Directeur de publication Jean-Louis FRANCART Rédaction Véronique LABORDE et la commission Communication, Jocelyne JEANNOT, le Conseil Municipal, les Associations.